Charte de l'AMAP Pont du Routoir

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Les objectifs de l'AMAP Pont du Routoir :

- ▶ Permettre aux habitant·e·s du Pont du Routoir d'accéder à une alimentation saine et équilibrée à prix juste.
- ▶ Assumer notre engagement de solidarité avec nos producteurs et productrices et valoriser leur métier.
- ▶ Créer du lien et de la mixité sociale au Pont du Routoir.

Notre AMAP est membre du **Réseau AMAP Île-de-France** et est signataire de la **Charte des AMAP** nationale.
La **Charte des AMAP** est consultable à l'AMAP ou en ligne sur www.amap-idf.org.

Elle est fondée sur

▶ 5 principes fondamentaux :
- une démarche d'agriculture paysanne
- une pratique agro-écologique
- une alimentation de qualité et accessible
- une démarche d'éducation populaire
- une relation solidaire contractualisée sans intermédiaire

▶ 3 engagements :
- un engagement économique
- un engagement éthique
- un engagement social

Les engagements des AMAPiens et AMAPiennes :

☑ Adhérer à L'Assos'REGAL (prix libre non nul, à savoir : l'adhésion au réseau AMAP Ile-de-France coute 10^{E} par amapien). Concrètement, pour une adhésion de 20€, 10€ sont donnés au réseau AMAP IDF et 10€ vont à notre Assos.

☑ Se tenir informé·e des infos de l'AMAP via le courriel hebdomadaire qui est envoyé.

☑ En cas de partage de contrat avec une autre personne, s'assurer qu'elle adhère à l'Assos'Régal et lui transmettre les informations utiles.

☑ Se rendre sur le lieu de distribution par un moyen de transport de préférence non motorisé (à pied, vélo…), sauf situation exceptionnelle.

☑ Venir chercher ses produits sur le lieu de distribution pendant l'horaire convenu au préalable.
▶ Tous produits/paniers non récupérés pendant la distribution seront donnés et aucun remboursement ne pourra être effectué. En cas d'absence/retard/problème, merci de bien vouloir de préférence contacter un autre Amapien, ou prévenir par le biais de l'application Telegram, groupe « AMAP PDR » avant la distribution, ou envoyer un mail à l'adresse suivante : amap-pontduroutoir@liste.lassos.regal.bio

☑ Participer à l'organisation des distributions au moins 2 fois par trimestre :
▶ en s'inscrivant sur le sondage « planning de distribution » (lien dans le courriel hebdomadaire)
▶ il est possible de s'inscrire pour la 1ère moitié (début) et/ou la 2e moitié (fin) de la distribution

☑ Participer de manière active à la vie et l'organisation de l'AMAP en fonction de ses possibilités :
▶ participer aux réunions de l'AMAP
▶ participer aux différentes manifestations de l'AMAP (stands, conférences, etc.)
▶ aider ponctuellement les producteurs et productrices (cueillettes, désherbages, etc.)
▶ aller ponctuellement chercher les produits lorsqu'un producteur ne peut pas se déplacer
▶ participer aux ateliers pédagogiques ou visites proposés par les producteurs et productrices
▶ se renseigner pour trouver des nouveaux contrats de produits frais et devenir référent produit

☑ Prendre connaissance des informations utiles sur le fonctionnement de l'AMAP (page suivante).

Le bon fonctionnement de l'AMAP repose sur la participation de tous les AMAPiens et AMAPiennes

Informations utiles de l'AMAP

Représentant·es : Véronique / Christel
Animateurs/trices : Véronique / Christel / Bernadette / Chantal / Jacques / Aldric

Partage des tâches :

Responsable·s courriel d'infos : Chantal
Responsable·s boite courriel : Véronique / Christel / Chantal
Relais AMAP Île-de-France : Véronique
Relais Artisans du Monde : Jacques
Responsable·s contrats légumes : Christel
Responsable·s contrats pain : Aldric
Responsable·s contrats œufs : Chantal
Responsable·s contrats pommes/poires et fruits rouges : Bernadette

Liste de diffusion : amap-pontduroutoir@liste.lassos.regal.bio
- Pour envoyer un courriel à tous les membres de l'AMAP, donc à utiliser avec parcimonie...
- Pour envoyer une information non urgente, préférez envoyer l'information au responsable courriel d'infos qui mettra votre message dans le courriel hebdomadaire.

Contact de l'AMAP : amap-pdr@lassos.regal.bio
- Pour envoyer un courriel aux animateurs/représentants de l'AMAP (questions, organisation, contrats…)

Horaire de distribution hebdomadaire :
Chaque **mardi** entre **18h30 et 19h30**

Lieu de distribution :
20 rue Victor Hugo - Pont du Routoir
78280 Guyancourt
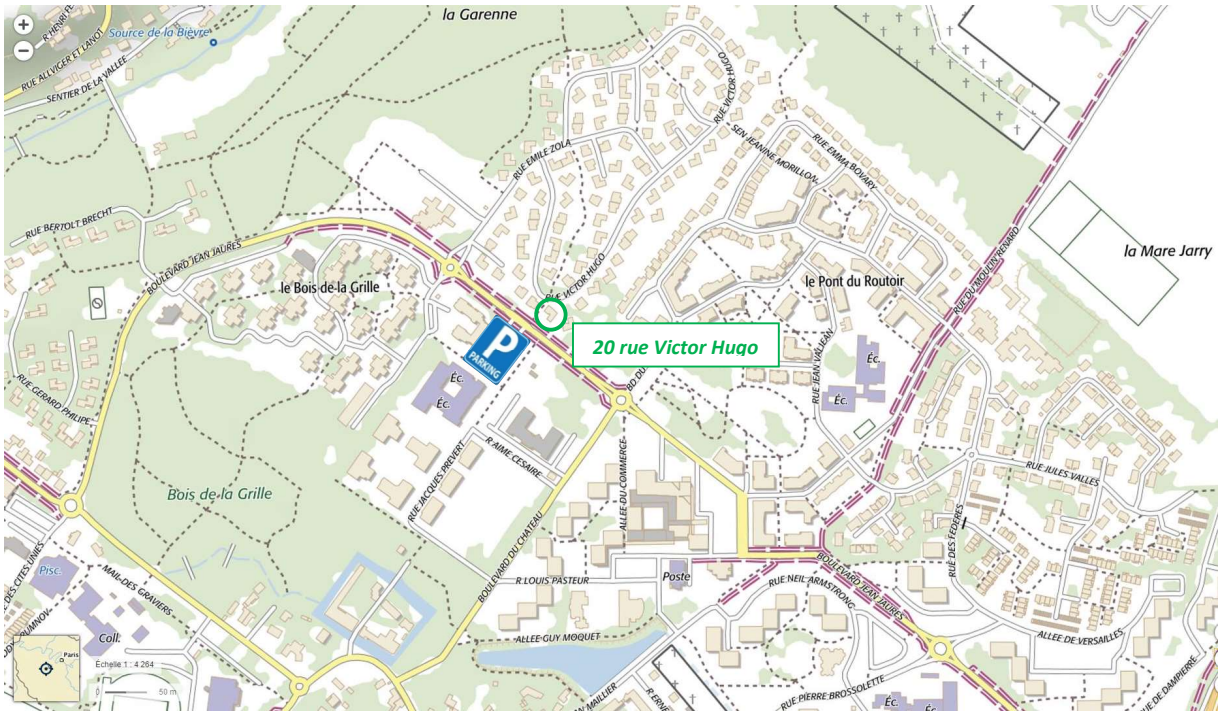
Rappel : se rendre à l'AMAP par un moyen de transport non motorisé (…), sauf situation exceptionnelle. Si vous devez venir en voiture, merci de vous stationner en-dehors de la copropriété (parking école) et de continuer à pied.